

**Collectif des habitants  
du carrefour Pasteur à Lille / La Madeleine**

**Monsieur Michel LALANDE  
Préfet de région, Préfet du Nord  
12, rue Jean sans Peur  
CS 20003  
59039 Lille Cedex**

Lille, le 3 août 2018

**Objet : situation du bidonville du carrefour Pasteur à Lille**

Monsieur le Préfet de la Région des Hauts de France,

Nous avons lu dans la presse régionale que vous envisagiez de démanteler le bidonville du carrefour Pasteur à Lille, où nous habitons. Même si les conditions de vie à cet endroit ne sont pas dignes (nous bénéficions du ramassage des ordures ménagères, mais nous n'avons pas d'accès direct à l'eau, et pas de toilettes), nous n'avons pas pour l'instant d'autre solution pour nous loger.

Nous sommes donc dix à avoir déposé auprès du JEX du TGI de Lille, avec l'aide de notre avocate, Maître Muriel Ruef, une demande de délai pour nous permettre d'accéder à un hébergement ou à un logement. Vous trouverez en pièce jointe copie de ces demandes (où figurent nos coordonnées) qui seront examinée par le JEX le 25 octobre à 9 h. La situation du terrain à beaucoup changé depuis l'arrêt de la Cour d'Appel de Douai de septembre 2016, et la situation personnelle des personnes concernées par ce jugement comme de celles qui sont arrivées plus tard a évolué. Nous souhaitons qu'il en soit tenu compte par le propriétaire du terrain comme par le représentant de l'Etat.

Par ailleurs, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer directement pour vous expliquer notre histoire, notre situation et nos projets. Et nous serions heureux de pouvoir vous accueillir sur le terrain pour vous présenter directement nos conditions de vie.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

*Les habitants du terrain du carrefour Pasteur à Lille/La Madeleine*